

LE CHAPPELLAUXNAUXARD



Edito

6 La Chapelle-aux-Naux (I.-et-L.)
Chères Chapellauniennes, et l'Église
chers Chapellauniens

Nous nous étions préparés depuis longtemps à une crue de la Loire et du Cher qui, comme on l'a vu trois fois au cours du XIX^{ème} siècle, peut être dévastatrice...

Mais cette fois-ci c'est du Cher seul qu'est venu le danger : Début juin son débit a brusquement décuplé par rapport à son débit normal, atteignant plus de 800 m³/seconde et une digue située à Villandry menaçait de céder.

Notre Plan Communal de Sauvegarde, élaboré dès 2008, a donc été activé suite à la décision du Préfet, permettant l'organisation d'une évacuation préventive de la commune.

La quasi-totalité des habitants a fait preuve d'un comportement responsable en quittant leur logement jusqu'à ce que le danger s'éloigne. Cette attitude citoyenne a été qualifiée d'exemplaire en haut lieu, et nous pouvons en être fiers.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) fait obligation aux Communautés de Communes de se regrouper pour atteindre un seuil minimal de population.

A l'unanimité les 12 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le rideau ont approuvé le projet de fusion avec la Communauté de Communes du Val de L'Indre (CCVI).

L'ensemble du nouveau territoire comptera 22 communes et près de 50 000 habitants.

L'intérêt de cette fusion est la possibilité d'obtenir des dotations plus importantes de l'État et de la Région pour financer les gros projets.

Par contre la représentativité des petites communes comme la nôtre va considérablement diminuer car nous n'aurons qu'une voix sur 55 contre 2 sur 26 actuellement.

Le risque est bien évidemment d'avoir beaucoup plus de difficultés à défendre nos intérêts...

Bonne lecture !

Philippe
MASSARD

Sommaire

Commémoration 8 mai 45	p 2
Arbre Noël / Atelier déco Noël Pâques	p 2
Brocante / Cabine téléphonique	p 3
Concours maisons fleuries	p 3
Concours photos	p 4
Station d'épuration / Décors de Noël	p 5
Descentes des levées / colis de Noël	p 6
Le frelon asiatique	p 6
Côté ciel : L'hirondelle	p 7 et 8
Goûter de Noël / Marché de Noël des bateliers	p 9
Le numérique et vous	p 9
Un chasseur sachant présider	p 10 et 11
Isolation bâtiments communaux	p 11
Repas des anciens / Soirée Théâtre	p 12
Sortie scolaire des CE 1	p 12
Soirée Loire Nature	p 13
TAP-SMICTOM / Voeux du Maire	p 14
Divers / Côté Loire	p 15
Inscriptions transports scolaires 2016/2017	p 15
Electricité heures creuses / Sport Santé	p 16
Événements à venir	p 17
Nouveaux arrivants / Carnet / Recette	p 18
Cinéma plein air	p 19

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR
www.lachapelleauxnaux.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK





Dernier Conseil Communautaire

Le 17 novembre s'est tenu l'avant dernier Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau ; et c'est pour la 6ème fois depuis sa création qu'il avait lieu à la Chapelle aux Naux.



Avec un peu de nostalgie le Maire Philippe MASSARD a fait remarquer que c'était sans doute la dernière fois que notre commune accueillait un Conseil Communautaire car, notamment en raison du nombre élevé de Conseillers de la nouvelle Communauté de Communes (55), très peu de salles du territoire seront suffisamment grandes...

Élections présidentielle et législative 2017

Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 auront lieu les deux tours de l'élection présidentielle. C'est un scrutin uninominal majoritaire au suffrage universel direct, à deux tours. Nous élirons le futur président de la République française pour un mandat de 5 ans (quinquennat).

Les dimanches 11 et 18 juin 2017 auront lieu les deux tours de l'élection législative, consistant à désigner les 577 députés de l'Assemblée Nationale, pour 5 années également. C'est aussi un scrutin uninominal majoritaire. Ce scrutin n'est pas moins important, notre organisation politique étant un régime parlementaire.

Pour voter vous devrez être âgés de 18 ans révolus, de nationalité française, inscrits sur la liste électorale (dernier délai le 31 décembre à 12H) et détenir votre carte d'électeur. Vous pourrez aussi voter par procuration. Les scrutins se dérouleront dans la salle des mariages de la Mairie, de 8 heures à 20 heures. Si vous souhaitez être assesseur, vous pouvez vous faire connaître en Mairie.



Jeux



Dimanche 30 octobre, l'association Familles Rurales a organisé un après-midi jeux en société dans la salle polyvalente. Malgré un temps de Toussaint, 14 personnes sont venues jouer à la France 2000 questions, au Tarot, au Scrabble, et au Rummikub. A 17H chacun a pu goûter aux gâteaux préparés par des volontaires, accompagnés d'une petite tasse de café ou de chocolat. Finalement cet après-midi s'est terminée à dix neuf heures et nous avons encouragé l'association à renouveler ce type d'activité.



Cérémonie nationale du 11 novembre 2016

En 2016, le 11 novembre a marqué le 98^e anniversaire de l'armistice de la « Grande Guerre 1914-1918 ». Bientôt un siècle.

Chez nous, les participants se sont retrouvés devant le monument du cimetière du village par un temps agréable,



pour faire mémoire du million de morts français de ce conflit, et déposer la traditionnelle gerbe. Merci aux habitants présents, au nom de nos glorieux morts. Après lecture par monsieur le Maire de la lettre du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, une minute de silence a marqué l'hommage au sacrifice suprême de nos anciens.

L'assemblée s'est ensuite retrouvée à la salle polyvalente autour du traditionnel buffet à base de fougères offert par la municipalité, moment de convivialité toujours simple et apprécié.

L'an prochain, venez nombreux pour marquer

l'hommage annuel national à nos morts. Depuis 2012, le 11 novembre est devenu « Jour du Souvenir », la journée nationale consacrée à tous les morts pour la France, civils et militaires. Ils se sont sacrifiés avec abnégation pour notre pays et notre civilisation, ne les oublions pas !

Bornes électrique

Vous êtes au courant ? La commune passe à l'électrique.

Depuis juillet 2016, la commune est équipée d'un véhicule électrique Renault Kangoo ZE. Il s'agit d'un utilitaire à deux places, particulièrement adapté aux petits déplacements sur notre territoire. L'ancien véhicule diesel devenant coûteux à entretenir, la commune a choisi de profiter de la politique régionale d'encouragement, très développée en Indre-et-Loire. La reprise de l'ancien véhicule était incluse dans l'opération globale.

Le nouvel utilitaire se recharge en 4 à 5 heures, ce qui permet une autonomie de 150 Km environ. En gérant bien les moments de recharge, cela permet de l'utiliser toute la journée. Très silencieux, peut-être trop même, ce véhicule est équipé d'une boîte automatique. Son accélération est remarquable et il peut tracter environ 600 kg. La première révision est prévue à 35 000 km.

Une borne de rechargement électrique a donc été installée sur la place des Costois. Elle est bien sûr destinée à l'alimentation du véhicule de la Commune, mais elle permettra aussi aux automobilistes de passage de s'alimenter, dans le cadre du réseau VIRTA. Pour un administré qui deviendrait propriétaire d'un véhicule électrique, la borne de la Commune pourrait servir, même s'il leur sera plus pratique de recharger directement à domicile.

Pour les véhicules communaux comme le nôtre, le rechargement est **GRATUIT A VIE !**

Ces deux investissements s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale d'encouragement à l'utilisation d'énergies d'origine non fossile, dont l'électricité.





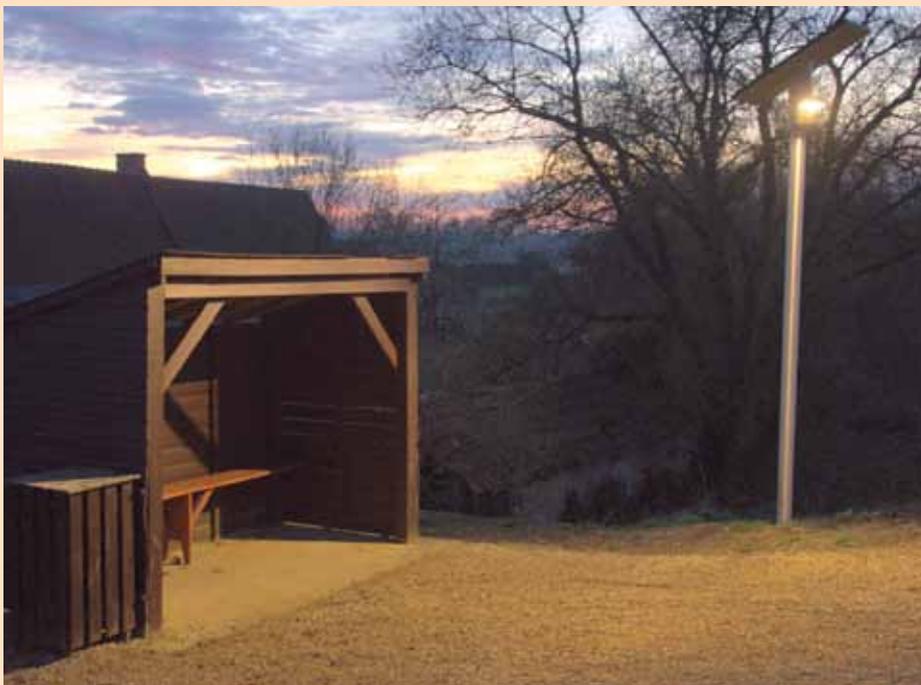
Candélabre arrêt bus

Ainsi que certains l'ont peut-être déjà remarqué, un candélabre a été installé pour la rentrée scolaire à l'arrêt de bus de l'Aireau Douet.

En effet, suite aux multiples demandes de parents et de leurs enfants, nous avons étudié la nécessité et la faisabilité de cette requête.

Le Conseil Municipal a validé la réalisation de ce projet de candélabre solaire compte tenu que ce dernier ne nécessitait aucune création de ligne électrique ni de compteur.

Un résidant et un collégien nous ont d'ailleurs fait part de leur ressenti après la réalisation de cette installation :



«L'abri bus et ses abords sont plus visibles par les automobilistes» - « Nous nous sentons rassurés et plus en sécurité ».

Ces témoignages confortent notre décision et notre volonté d'améliorer la sécurité des habitants de notre commune.

Coût de réalisation de ce projet :

- Coût total : 4 209 euros HT
- Subvention du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire) : 70% soit 2 946.30 euros HT
- Coût réel à la charge de notre commune après déduction des subventions : 1 262 .70 euros HT
- Consommation électrique : Néant

Descentes des levées

La Loire représente l'une des fiertés de notre commune.

Malheureusement, nous constatons que certaines de ses descentes se dégradent et deviennent même parfois dangereuses.

La dernière réfection de celles-ci remonte maintenant à une trentaine d'années.

Le conseil municipal a donc décidé d'agir et d'effectuer les travaux nécessaires à la réhabilitation d'une dizaine de descentes de Loire qui appartiennent à la commune.

Un essai a d'ailleurs été réalisé sur l'une d'entre elles en juillet 2015 afin de déterminer la méthode de réfection la plus adaptée.

La société TPPL a été retenue pour effectuer ces travaux.

Le coût global de ce projet s'élève à 15 000 euros et le début des travaux est prévu pour fin 2016.





Cinéma en plein air

Le samedi 6 août a eu lieu une nouvelle séance de cinéma en plein air, dans un lieu qui se prête particulièrement bien à ce type de spectacle : La Plesse du Bourg en bord de Loire.

Cette séance a été subventionnée à 70% par la Communauté de Communes.

Les spectateurs, petits et grands, ayant pris la précaution d'emmener avec eux de quoi s'installer confortablement, ont bien ri aux mésaventures de Mr Hulot, parti en vacances au bord de la mer dans son véhicule aussi poussif que capricieux...

Ce film, qui a été un grand succès de l'après-guerre, n'a rien perdu de son humour caustique mettant en évidence les petits travers de l'espèce humaine.

Un bon moment passé dans la douce quiétude d'une soirée d'été, et en plus sans moustiques !



Collecte des ordures ménagères.

La collecte des ordures n'est pas assurée les jours fériés !

Lorsque cette collecte coïncide avec un jour férié, elle est alors décalée d'une journée et il ne faut donc pas sortir les sacs !



Par ailleurs ce lendemain de jour férié, les horaires habituels de ramassage peuvent changer ; il est donc nécessaire de sortir les sacs plus tôt, voire la veille au soir.

Les déchèteries sont également fermées les jours fériés.

La fusion des Communautés de Communes ne changera rien jusqu'à au moins 2020 : Le SMICTOM du Chinois, dont notre Maire est le Président depuis 2014, continuera d'assurer la collecte des ordures ménagères sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes.

Concert Gospel

Le dimanche 11 septembre, l'association Familles Rurales a organisé un concert Gospel "Soul Voices" dans l'église de la Chapelle aux Naux en partenariat avec la Communauté de communes. Deux musiciens et quatre chanteuses aux voix pures de gospel pour une musique authentique. Une soixantaine de personnes étaient présentes et ont fort apprécié cet art vocal, caractérisé par une puissance expressive, est allé droit au cœur du public.





Fête des bateliers



La traditionnelle fête des bateliers s'est déroulée le samedi 23 juillet 2016 comme chaque année, sur la plesse du bourg au bord de la Loire. Des stands de divers produits artisanaux étaient proposés aux visiteurs, dont ceux du pêcheur de Loire de Bréhémont.

Les musiciens et chanteurs de «Petits tirants d'eau» ont animé cette journée festive. Les repas confectionnés par les cuisinières de «L'effet papilles» ont été fort appréciés.

La météo favorable a permis d'effectuer des sorties bateaux sur la Clémence. Et pour finir en beauté, le feu



d'artifice, offert comme chaque année par la Municipalité sur une musique du Rondo Veneziano a clôturé la soirée pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs.





Fête de la Saint Martin



En cette année 2016, nous fêtons les 1700ans de la naissance de Saint Martin. A cette occasion des bateliers ont remonté la Loire de Candes St Martin à Tours emportant avec eux la statue de St Martin ainsi que le coffre (fabriqué par un batelier de la Chapelle sur Loire) contenant le demi- manteau de l'Evêque de Tours. Cinq courageux bateliers de la Chapelle aux Naux ont affronté la mauvaise météo pour accompagner, avec la Clémence, le convoi de 14 bateaux de la Chapelle sur Loire à Bréhémont le mercredi 9 novembre.

Fleurissement

Comme chaque année, Jean Marie, notre jardinier communal a fait des merveilles avec peu de moyens...En effet, malgré un budget en baisse en



raison des baisses des dotations de l'état, il a réussi à fleuri avec goût et en faisant preuve d'imagination de nouveaux espaces, agrandissant encore le nombre d'endroits de notre commune qui sont fleuris du début du printemps à la fin de l'automne...



A noter qu'à la suite de son passage en juin, le Comité Régional du Fleurissement a décidé de nous laisser la première fleur acquise l'an dernier pour 3 années supplémentaires...

Soirée «Insectes et Ciel étoilés»

Il est vrai que, faute de le voir, on oublie ce peuple de la nuit, plus actif encore que le jour, mais essentiel au bon fonctionnement des écosystèmes naturels. En général les insectes se repèrent la nuit grâce à la lumière générée par les astres et notamment la lune.

Une petite conférence avant la tombée de la nuit rappela que la lumière artificielle, principale cause de la pollution nocturne, est une des grandes



causes de la mort des insectes nocturnes. En effet, ceux-ci, à force de tourner sans arrêt autour des lampadaires, meurent épuisés ou brûlés.

Après une récolte suffisante réalisée grâce au savoir-faire de pour observer certaines espèces de papillons notamment, la nuit continua avec la magie des astres et des planètes, la tête dans les étoiles !



Le petit observatoire



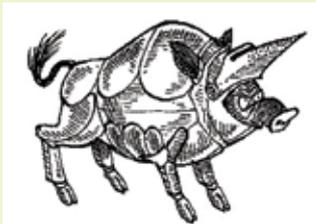
Le sanglier, la bête noire de la Chapelle aux Naux

Les premières traces de relations entre l'homme et le sanglier remontent au paléolithique. Aimé, vénéré, redouté et détesté à la fois, le sanglier a passé de sales quarts d'heures dans l'histoire. Pendant des siècles, le cochon fournit la plus grande partie de la viande consommée. Obélix était un des plus gros consommateurs de l'époque, le hamburger de sanglier apparaissait dans tous les « McDo IX » du coin !



Mais revenons à notre bon cochon capable certes d'un calme admirable, mais sachant aussi se fâcher tout rouge pour peu qu'on l'importune.

Capable de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres dans la nuit, le bandit sait se surpasser quand il a une meute de chiens aux trousses, mais si en désespoir de cause, il ne lui reste plus qu'à faire front, tout n'est pas perdu pour autant, dame nature l'a doté d'un jeu de poignards : deux dents du bas appelées défenses qui se recourbent en arrière avec l'âge, viennent sans cesse s'aiguiser contre celles du haut appelées grès.



Dame nature a su aussi capitonné son corps d'un épais pelage, une bourre de poils dans laquelle viennent se perdre les plombs et comme une protection ne suffit pas toujours à limiter les dégâts, elle l'a doté d'un gilet pare-balles, 2 à 3 cm d'épaisseur de peau à certains endroits du corps. On comprend sans difficultés que sa majesté la bête noire tienne tellement à sa peau.

Mais pour éviter tous les embêtements avec son voisin l'homo-chasseur, notre bon cochon va guetter les odeurs charriées par le vent à l'aide de son groin ou boutoir qui permet de comparer les délicieuses effluves de nourriture à celles de l'épouvantable odeur de l'homme. Sitôt cet indésirable localisé, l'alerte générale est donnée, la compagnie toute entière quitte les bauges, sorte de gîte creusé dans le sol, et déguerpit vite fait bien fait.



Arrive la saison des amours de novembre à janvier. La maturité sexuelle arrive à l'âge d'un an, mais les jeunes mâles ne font pas le poids face aux mâles dominants dans le duel de fous furieux pour épater la laie dont ils tombent amoureux !...



...3 mois, 3 semaines et 3 jours, 3 à 10 petits marçassins en pyjamas rayés viennent au monde dans le chaudron amoureux préparé par maman laie.

3 semaines plus tard, la famille va rejoindre la compagnie composée de 30 u 4 laies suitées. Ils resteront 1 ou 2 ans dans la compagnie menée par la laie la plus âgée et la plus expérimentée qui lui vaudra le nom de «laie meneuse».

Dans la pénombre du soir, la compagnie se répand dans les bois après un petit shampoing de boue dans les souilles pour se débarrasser des parasites en les emprisonnant dans la glaise et en se frottant contre les troncsAdieu maudites bestioles! c'est aussi le moyen de marquer son territoire et de réguler sa température corporelle.

Puis direction resto du cœur, tout est bon à prendre, glands, faines, châtaignes, racines, fruits sauvages, larves,



vers de terre sans oublier les charognes, oisillons, lapereaux et si ça gargouille encore dans le ventre de nos petits cochons, qu'à cela ne tienne : à quelques centaines de mètres, des hectares de maïs sont en libre service. Aie, c'est là que les ennuis commencent...

Les excès de nourrissage par certains chasseurs entraînent, pense-t-on, une seconde portée dans l'année. C'est un sujet sans fin. L'agrainage considéré et pas forcément à tort par les agriculteurs comme un outil d'élevage des sangliers et vu par les chasseurs comme un outil de dissuasion pour cantonner les sangliers en forêt. Désormais, vu l'interdiction de la chasse à l'affût, en pleine nuit, près des cultures, le vol des céréales n'est plus puni de mort subite.

Une véritable aubaine pour nos bêtes noires!

On trouverait beaucoup de vieux sangliers solitaires d'une vingtaine d'années mais la moyenne de vie, régulée par la chasse, est plutôt de 6 à 8 ans.

Depuis les années 2010, 500 000 sangliers sont tués chaque année, soit 4 fois plus qu'il y a 20 ans. La FNC (fédération nationale des chasseurs) estimant que la population est de 1 à 1,5 millions de têtes les a classées comme «nuisibles» dans nombre de départements.

Le 30 octobre, une battue administrative a mobilisé une centaine de chasseurs sur les communes de Langeais, Bréhémont, la Chapelle aux Naux. L'objectif, lutter contre la surabondance de la population. Mais c'était sans compter sur l'intelligence et la condition physique de nos cochons.

Médaille d'argent aux 100mètres nage libre, ils ont sauvé leur peau en traversant la Loire à la nage...

50 millions d'euros dépensés chaque année pour réparer les dégâts causés par nos bêtes noires: Accidents routiers et autres dégâts agricoles.

Le sanglier remplit des fonctions importantes au sein des écosystèmes qu'il fréquente. En retournant les sols



Fuite sur l'île du château...



Entre les Taboureaux et les Yutiers

forestiers, il les aère avec des effets plutôt positifs sur l'activité microbienne et diffuse des spores dont quelquefois celles des truffes. En se frottant sur les gros troncs, il disperse des graines qui entourées de boue et réchauffées au contact de son corps ont plus de chance de germer.

Alors, nuisible ou utile ? c'est toute la question ...

Et si vous avez encore une « dent de laie » contre nos petits cochons qui retournent tout sur leur passage, reprenez du « poil de la bête » et pensez aux bonnes truffes ...

Devinette :

Comment appelle-t-on les traces de terre retournée faites avec son boutoir pour chercher de la nourriture...

Réponse : *Bouttis*



Madame Moquette, « Pièce Maîtresse » de la Chapelle aux Naux

Coup de sifflet - Fin de la récréation - Classe de gauche, les petits avec Mme Moquette – Classe de droite, les grands avec Mme Daviot.

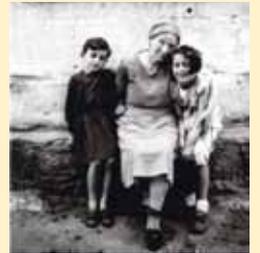
2x1= 2 2x2=4... l'éternel refrain reprend.

Bons points, tours de cour ou de corvée de bois...

Que de souvenirs dans la mémoire des petits écoliers devenus grands.

Petite fille d'agriculteurs, Mariette est née en 1936 dans le logement de ses parents au-dessus de l'actuelle salle des Mariages.

Un an plus tard arrive un petit frère Michel qui devient vite son complice de jeux et de petites bêtises ! 1939, la guerre éclate, leur papa est appelé au front; fait prisonnier il ne reviendra qu'en 1945. Dur retour pour toute la famille qui voit revenir un quasi étranger. Deux ans plus tard après l'examen d'entrée en sixième, Mariette rentre à l'internat au lycée Balzac de Tours jusqu'au baccalauréat qu'elle décroche en 1954 à l'âge de 18 ans.



Aussitôt, elle accepte un remplacement à la Rouchouze puis à l'île Bouchard avant de prendre définitivement son poste d'institutrice dans son village natal en 1955, tout en suivant des cours hebdomadaires pour obtenir l'équivalence du diplôme de l'école Normale. Pendant la guerre, une jeune institutrice, Mme Dumas, viendra seconder Mme Chivert pendant deux ans, afin d'assumer l'arrivée des enfants des familles de réfugiés.

C'est en 1942 que la Municipalité décide d'acheter le presbytère à des parisiens et d'y installer la nouvelle école. C'est cette année-là que l'on sépare les grands des petits en deux classes. Ce qui va soulager sa maman, Mme Chivert, qui assure depuis 1932 son rôle d'institutrice et de Secrétaire de Mairie. Pas de cantine, les enfants rentrent chez eux, entre midi et deux. Ceux qui habitent trop loin mangent leur petit casse-croûte chez la maîtresse. A cette époque la Chapelle aux Naux est essentiellement un village d'agriculteurs; les hommes manquant pendant la guerre, les enfants étaient autorisés à quitter l'école pour aller aider aux moissons et vendanges.



Pendant 36 ans Madame Moquette enseigne la lecture, la grammaire, l'orthographe, le calcul, l'histoire-géo, les sciences, l'instruction civique, le chant, la gymnastique... à plus de 285 enfants du village sur au moins deux générations. Elle est nommée directrice en 1963.

Le grand nombre d'élèves et les multi-niveaux ne lui ont jamais fait peur, au contraire nous dit-elle, cela lui permettait de mieux suivre les progrès de ses élèves et de s'adapter au rythme de chacun.

Elle se faisait un point d'honneur à ce que chaque enfant sache lire et écrire avant le passage en CE1.

Les bonnes notes sont récompensées par des bons points (faits maison), 10 bons points=1 image, 1 zéro = 10 lignes ou le piquet !



Enfin les vacances, toute l'école est en fête, les parents se tassent dans une classe au pied de l'estrade pendant que les enfants se préparent dans l'autre classe transformée en vestiaire. L'ambiance monte, le spectacle va bientôt commencer. Chants pour les uns, accompagnés au piano, théâtre pour les autres, « saynètes » mises en scène par Mme Moquette. Occasion rêvée pour certains élèves de se découvrir des talents cachés. La fête se termine par la remise tant attendue des prix et par un bon goûter.

En 1958, Mariette rencontre Paul et ils se marient dans l'église de la Chapelle aux Naux. Originaire des Charentes maritimes, Paul travaille à la laiterie tourangelles de la Chapelle aux Naux (LTCA) jusqu'en 1963 puis part travailler chez Souchu-Pinet jusqu'à sa retraite. Il en a fait des kilomètres à vélo... On se souvient tous de l'avoir vu passer sur son vélo de course, penché sur son guidon avec son béret et son bleu de travail, pour aller chouchouter son jardin ou tailler ses poiriers, toujours aimable et discret. Fan de foot, il fut un grand supporter des équipes locales.



Deux enfants, Yvan et Sylvia grandissent dans ce petit logement de fonction.

L'influence maternelle porte ses fruits : Yvan et Sylvia se dirigent aussi vers l'enseignement, la relève est assurée....3ème génération d'instituteurs, affaire à suivre avec leurs 4 petits enfants...

Très impliquée dans la vie de la Commune, elle rentre au conseil municipal en 1977 sur la liste de Marc Rivry. Pendant 3 mandats, elle est chargée des commissions Ecole, Budget et Affaires Sociales. Elle se souvient de la première action pour la commune : installation du réseau d'alimentation d'eau potable, devenu indispensable après la sécheresse de 1976 qui mit à sec tous les puits.

Aussi impliquée dans la vie associative, membre du bureau de l'ADMR puis trésorière en 1984 de l'association des familles rurales, elle reste membre active et très présente.

1990, après 36 ans de dévouement, l'heure de la retraite bien méritée est arrivée. Tout le village et ses anciens élèves se réunissent autour d'elle pour lui remettre son prix d'excellence. Les petits chanteurs devenus grands lui rendent hommage en chanson en interprétant « Adieu Madame l'institutrice »... Un au revoir plus qu'un adieu puisqu'elle ne quittera pas son village, seulement son logement de fonction pour aller habiter dans la maison de ses grands parents juste à côté de la mairie, quel voyage !

Heureusement des voyages plus lointains, ils en feront, Sri-Lanka, Canada, Mexique, Italie... Ils profitent enfin de leur retraite.

Après plus de 50 ans de vie commune, en 2008, ils fêteront leurs Noces d'Or en repassant devant Monsieur le Maire, Philippe Massard, entourés de toute leur famille.



Toujours active au cœur du village, elle rappelle à chacun des souvenirs d'enfance. Elle est un peu notre mémoire à tous.

Merci Mariette Moquette d'avoir tant donné à la commune.

En vous écoutant raconter votre vie, on comprend que pour vous, devenir institutrice n'était pas un choix de carrière mais un choix de vie.



Le nouveau site Internet de la Commune

Notre nouveau site internet est en ligne depuis septembre. Il est quasiment terminé.

Il présente l'environnement de notre commune et offre de nombreuses informations particulièrement pratiques, ainsi que plusieurs documents à télécharger. Il permet également de contacter la Mairie par formulaire direct, même si votre messagerie personnelle est inaccessible et de réserver la salle polyvalente en ligne. Voyez en particulier les menus « Infos pratiques » et « Documents ».



Ce site, à vocation structurelle, vient en complément de la page Facebook, cette dernière étant davantage consacrée à l'actualité.

Vous avez des suggestions à faire ? Connectez-vous au site et utilisez le formulaire pour nous les proposer. Notez bien la nouvelle adresse : www.chapelleauxnaux.fr et mettez à jour vos favoris et marques-pages.



Nouvelle enseigne à la Mairie

Adieu les lettres en plastiques ! Avez-vous remarqué le fronton de la Mairie ?

Depuis quelques mois il se pare du mot MAIRIE en belles lettres en métal vieilli, réalisées par un artisan local, qui s'accorde parfaitement avec l'enseigne de l'école.

Rentrée



Comme d'habitude la rentrée s'est très bien passée pour les classes de CP et CE1 à la Chapelle aux Naux. La Directrice, Mathilde Pretis et qui était déjà là l'année dernière ont réussi à rassurer les parents et accompagner les enfants pour cette première journée pas toujours très facile à gérer...

A noter qu'une subvention exceptionnelle du Ministère va nous permettre de changer les portes de l'école qui semblaient ne pas être capables de résister en cas d'attentat terroriste.



Ma Communauté de communes fusionne !

En fusionnant au 1er janvier 2017 avec la Communauté de communes du Val de l'Indre, les maires et élus de la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau ont voulu prendre en compte le bassin de vie qui existe depuis de nombreuses années entre ces 2 territoires. En effet, les habitants de nos Communautés de communes partagent un quotidien similaire, un même bassin d'emploi sur l'agglomération, des besoins identiques en termes de logements, de transports ou d'accès aux services publics pour les familles et leurs enfants. Nous souhaitons nous rassembler pour rendre nos communes encore plus attractives et renforcer ainsi les services que nous offrons à la population.



Touraine Vallée de l'Indre



Les délibérations unanimes des **22 communes** pour accepter la fusion des 2 intercommunalités sont la preuve d'une volonté partagée des élus et marquent le commencement d'une nouvelle étape dans la vie de notre territoire pour mieux répondre aux grandes priorités que sont l'emploi, le développement économique et touristique, les services à la population, l'environnement ...



Ce nouvel ensemble réunira plus de **50 000 habitants** et sera la deuxième intercommunalité du Département. Adossé au sud de la future Métropole Tourangelle, ce territoire participera à l'équilibre de la Touraine en poursuivant de véritables coopérations avec le Chinonais, particulièrement dans le domaine du tourisme.



Cette Communauté de communes désormais dénommée « Touraine Vallée de l'Indre », sera administrée par un conseil de **55 élus** et un bureau constitué des 22 maires. De plus, l'impact de l'harmonisation fiscale restera limité et notre objectif est que ce nouvel outil soit pleinement opérationnel d'ici le prochain mandat en 2020, pour trouver toute sa mesure au service des habitants et de l'économie du territoire.



Cet esprit collectif, solidaire et humaniste qui nous caractérise est à mon sens la marque du Ridellois, de ses élus et de ses habitants. Nous rejoignons donc nos nouveaux partenaires dans un état d'esprit volontariste et avec la ferme conviction que nous avons fait le bon choix.

Bonne lecture à tous !

Eric Loizon
Président de la CCPAR





Les Chiffres clés



► Nom des communes, population municipale et nombre de délégués communautaires

Artannes-sur-Indre 2 571 hab (3), Azay-le-Rideau 3 545 hab (4), Bréhémont 791 hab (1), Cheillé 1 794 hab (2), Esvres-sur-Indre 5 292 hab (5), La Chapelle-aux-Naux 578 hab (1), Lignéres-de-Touraine 1 287 hab (2), Montbazou 4 179 hab (4), Monts 7 623 hab (7), Pont-de-Ruan 1 017 hab (1), Rigny-Ussé 527 hab (1), Rivarennas 1 036 hab (1), Saché 1 353 hab (2), Saint-Branches 2 628 hab (3), Sainte-Catherine-de-Fierbois 738 hab (1), Sorigny 2 523 hab (3), Thilouze 1 656 hab (2), Truyes 2 209 hab (2), Vallères 1 164 hab (2), Veigné 6 220 hab (6), Villaines-les-Rochers 1 037 hab (1), Villeperdue 989 hab (1).

L'histoire du rapprochement

En octobre 2015, conformément à la loi, le Préfet d'Indre-et-Loire a présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), un projet de fusion de la CCPAR avec celles du Bouchardais, de Sainte-Maure de Touraine, du Pays de Richelieu et de Chinon, Vienne et Loire. L'ensemble représentait 64.000 habitants et regroupait 72 communes. La CCVI restait isolée et maintenue en l'état.

À l'issue des consultations qui se sont déroulées au cours du premier trimestre 2016, les conseils municipaux de la CCVI et de la CCPAR ont exprimé un avis défavorable au projet du Préfet et ont développé un scénario alternatif. Ce dernier a recueilli un large consentement, fruit d'un travail de concertation, puisque les élus qui siègent en CDCI ont décidé à l'unanimité de modifier le projet préfectoral et de soutenir la fusion entre la CCPAR et la CCVI. Aucun autre projet visant à modifier les fusions proposées par le Préfet n'a été accepté.

Le 9 mai 2016, le Préfet a arrêté le projet d'une nouvelle Communauté de communes incluant la CCPAR, la CCVI et les 2 communes de Sainte-Catherine-de-Fierbois et de Villeperdue. Entre mai et juin derniers, les 22 communes ont unanimement approuvé cette fusion qui prendra effet au 1er janvier 2017.



Arnaud Henrion
Azay-le-Rideau



Daniel Durand
Bréhémont



Philippe Massard
La Chapelle-aux-Naux



Jean-Serge Hurtevent
Cheillé



Bernard Véron
Lignéres-de-Touraine



Michèle Duvault
Pont-de-Ruan



Colette Azé
Rigny-Ussé



Agnès Bureau
Rivarennas



Olivier Bouissou
Saché



Eric Loizon
Thilouze



Jean-Luc Cadéou
Vallères



Marie-Annette Bergeot
Villaines-les-Rochers

Contacts

► Les services ressources Siège social - 6, place Antoine de Saint-Exupéry - ZA Isoparc à Sorigny (37250) - 02 47 34 29 00





Réunion publique sur les risques d'inondations



Suite à l'évacuation de la commune en juin dernier en raison d'un risque imminent d'inondation dû à la forte montée du Cher et à la faiblesse d'une digue protégeant le Val de Bréhémont, le Maire a organisé une réunion publique le 8 juillet afin d'expliquer à la population tous les tenants et aboutissants des risques d'inondations pour notre commune.

Après avoir fait l'historique de ces risques depuis le XIX^{ème} siècle devant une salle polyvalente pleine à craquer, il a montré les mécanismes entraînant l'augmentation du danger en fonction des précipitations, surtout celles se faisant sur les Cévennes. Elles amènent quelques jours après une forte crue



de la Loire, souvent accompagnée de crues de ses affluents, dont surtout pour ce qui nous concerne, le Cher...



Cette réunion publique très instructives et particulièrement appréciée par les nombreux habitants présents s'est poursuivie par un pot de l'amitié dans la cour de l'école, qui s'est poursuivi jusqu'à la tombée de la nuit.

Distribution des sacs poubelles.

La prochaine distribution des sacs poubelles par les membres du Conseil Municipal aura lieu les samedis 14 et 21 janvier 2017, de 9H00 à 12H00, à l'atelier municipal (à côté de la salle polyvalente).

Sacs jaunes pour les déchets recyclables et sacs noirs pour les déchets ultimes. Cette dotation initiale (6 paquets de sacs noirs et 4 de jaunes pour une famille de 3 ou 4 personnes) est financée par la Commune; le complément éventuel est à la charge de chacun.



S'il vous est impossible d'être présent à l'une de ces deux distributions, organisez-vous avec un voisin ou un ami.

La gestion des déchets est devenue un domaine très sensible et coûteux pour la collectivité humaine. Il est obligatoire de trier ses déchets et de déposer en déchèterie ceux qui y sont destinés. Le compostage est également un moyen économique et utile de recycler les déchets organiques.

Si vous avez des questions à ce sujet, prenez contact avec le SMICTOM du Chinonais qui vous donnera de nombreux conseils utiles.

En particulier, consultez le site internet www.smictom.com qui regorge d'informations pratiques.



Sortie Vélo

L'association des bateliers a organisé une sortie vélo le dimanche 25 septembre. Départ de la Chapelle Aux Naux en direction de Rigny-Ussé. Malgré un temps incertain quinze personnes, dont sept bateliers ont fait le parcours qui a été perturbé quelques instants par une petite pluie. Un pique-nique sur l'aire de Bréhémont en bord de Loire a permis aux courageux cyclistes de se ravitailler avant de reprendre joyeusement le chemin du retour.

Sur le chemin des talents

Visite commentée dans l'église de la Chapelle-aux-Naux / « La Batellerie et le Savoir-Faire lié à la Loire »

Les 16,17 et 18 septembre, lors du week-end des journées du patrimoine, la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau organisait une manifestation pour valoriser le patrimoine, l'art et le terroir :

« Sur les chemins des Talents et Savoir-Faire » en pays d'Azay-le-Rideau.

Tout au long de ce week-end, les hommes et les femmes qui font la richesse du Pays d'Azay-le-Rideau ont été mis à l'honneur.



À pied, à vélo ou en voiture, on pouvait se promener au grès de ses envies à la rencontre des artisans d'art qui pour l'occasion ont ouvert leur atelier.

Le patrimoine bâti a été également mis en valeur.

On pouvait pousser la porte de châteaux, de moulins ou d'églises pour admirer les techniques de restaurations.

Et pour les chanceux qui ont poussé la porte de l'église St Clément de la Chapelle aux Naux, une très belle exposition commentée sur « la batellerie et le savoir-faire lié à la Loire » était proposée à trois reprises durant le week-end.

Jean-Claude Lucet s'est posé en maître de conférence. S'appuyant sur de nombreux documents, cartes,

photos, maquettes et outils, il a captivé son auditoire en offrant son enthousiasme et sa connaissance en nous contant la navigation sur la Loire.

La bonne connaissance de la Loire par les bateliers entraîna leur savoir-faire : fabrication de bateaux adaptés, travaux et l'entretien d'un chenal, techniques et outils de navigation et organisation de la profession de marinier.

Pour rendre ce moment encore plus ludique, il s'est mis dans la situation du marinier en déplaçant des maquettes de bateaux, sur une représentation du fleuve avec ses obstacles, les installations fixes ou mobiles, les caprices du vent et autres difficultés rencontrées lors de la navigation.

Le public était ravi et nous remercions Jean-Claude Lucet d'avoir donné de son temps et surtout de nous faire partager sa passion pour notre belle Loire.





Théâtre

Les Familles Rurales et les Bateliers du Ridellois ont organisé une sympathique soirée théâtre le 12 novembre dans la salle des fêtes.

Devant une nombreuse assistance la troupe de théâtre composée d'amateurs « les Diseurs moins cinq » d'Azay le Rideau a joué son répertoire composé de scénettes farfelues mettant en exergue les petits travers de l'espèce humaine.

Un pot a conclu cette soirée bien sympathique ponctuée par les rires ravis de la nombreuse assistance.



Voyage Familles Rurales



Dimanche 26 juin, l'association Familles Rurales a organisé son voyage annuel. Départ de la Chapelle Aux Naux en direction de Saumur pour une visite du Musée "Pierre et Lumière" à St Hilaire St Florent, dans un décor souterrain de rêve, les plus belles églises, villes, villages et châteaux de la Loire sont sculptés en miniature dans la pierre de tuffeau. A midi Pique-nique tiré du sac, pour ensuite faire la visite guidée du château de Brézé. C'est un château sous un autre château...

En pénétrant dans cet ensemble troglodytique unique, on découvre tour à tour l'ancienne demeure seigneuriale et ses écuries entièrement taillées dans le tuffeau.

PENSÉE POSITIVE

La vie, c'est comme une bicyclette,
il faut toujours avancer
pour ne pas perdre
l'équilibre...

Albert Einstein
(physicien allemand 1879-1955)



PROVERBE CHINOIS

Quand le sage désigne la lune,
l'idiot regarde le doigt.





NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme BELDA François (2ème semestre 2016)

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune

Le Carnet

Naissance :

FRET Néva, le 13 juillet 2016

Mariage :

DELAHAYE Carole et GOMEZ Laurent, le 17 septembre 2016



Décès :

CARRÉ Georges, le 24 juillet 2016

RECETTE

“Brioche festive”

Préparation

- 1- Vider les brioches sans les percer. Déposer un morceau de foie gras cru dans le fond. Ajouter un œuf cru.
- 2- Ajouter la sauce faite d'un mélange de : crème fraîche épaisse, sel, poivre, romarin et persil hachés, muscade broyée.
- 3- Reposer les couvercles et mettre au four th. 5-6, environ 12 minutes. Couvrir d'une feuille d'aluminium.

Présentez cette recette dans des cocottes individuelles allant au four.

Bon appétit !





Cinéma en plein air

LA CHAPELLE-AUX-NAUX

GRATUIT



La Plesse du bourg
Bords de Loire



6 août 2016

à la tombée de la nuit

Pour votre confort, prévoir un siège ou un coussin.
En cas de mauvais temps la séance aura lieu Salle Polyvalente.



Projet artistique et culturel de territoire financé par la Région Centre Val de Loire

LA CHAPELLE AUX NAUX

SAMEDI 23 JUILLET 2016

FÊTE DES BATELIERS



à partir de 16h00
sur la plesse

Buvette et restauration
vente de produits régionaux
animations et expositions

à 23h00, feu d'artifice
offert par la municipalité

Alain Launay

Imprimé sur papier recyclé

Magazine municipal de la commune de la Chapelle-aux-Naux - Directeur de publication : Philippe Massard
Conception et impression : Imprimerie Azay Publicité 37190 Azay-le-Rideau - Dépôt légal à parution - Tirage à 400 exemplaires.